

Questions orales

● (1430)

L'ÉCONOMIE**LES EMPRUNTS DU GOUVERNEMENT—LE MONTANT DE LA DETTE PUBLIQUE**

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Le ministre vient de répondre au député d'Etobicoke-Centre qu'il faudra attendre une reprise économique pour nous sortir de la récession. En attendant, les dépenses gouvernementales qui progressent le plus ne sont ni la création d'emplois ni la sécurité sociale, mais la dette publique qui en l'espace de quatre ans, est passée de 12.6 à 20 p. 100 de l'ensemble des dépenses. Comment le ministre peut-il justifier sa nouvelle demande d'emprunt de 19 milliards alors qu'on constate, en examinant le budget des dépenses, que le gouvernement ne fait aucun effort sérieux pour restreindre ses dépenses?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, l'honorable député qui a quand même reçu une formation en économie devrait sûrement savoir qu'en période de récession ce n'est pas le moment d'essayer d'équilibrer le budget ou même d'avoir des surplus budgétaires. Il est évident qu'en période de récession, comme celle que l'on a connue, il est tout à fait normal que le gouvernement canadien accuse un déficit considérable, lequel découle de facteurs cycliques qui sont connus, savoir l'augmentation très considérable du chômage et la diminution des revenus du gouvernement résultant de la diminution des taxes payées par les sociétés et les individus. Il s'agit donc d'une stratégie reconnue et appuyée par les économistes dans le monde entier, d'une stratégie de lutte anti-récession, et je m'étonne que mon honorable collègue s'inquiète de ce phénomène.

[Traduction]

LA HAUSSE DES DÉPENSES GOUVERNEMENTALES

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse aussi au ministre des Finances. Je constate avec satisfaction que le ministre admet que le gouvernement libéral avait eu comme premier objectif de porter le budget à dix milliards pour combattre la récession.

Comment le ministre des Finances peut-il justifier une hausse de 17 p. 100 des dépenses gouvernementales, comme il est prévu dans le budget des dépenses, alors que le gouvernement a imposé des hausses de 6 et de 5 p. 100 aux pensionnés de la vieillesse, aux fonctionnaires à la retraite et aux bénéficiaires des allocations familiales?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, les sommes contenues dans les prévisions qui ont été

rendues publiques la semaine dernière représentent une augmentation de 9.6 p. 100 sur les dépenses effectuées au cours de l'année 1982-1983. Maintenant j'aimerais poser la question suivante à mon honorable collègue. Est-elle d'avis que le gouvernement devrait cesser de payer les intérêts sur les obligations d'épargne qu'il émet et que les Canadiens ont achetées? Est-elle d'avis que le gouvernement canadien devrait refuser de payer sa part de l'assurance-hospitalisation, de l'assurance-santé, de l'assurance-chômage et de l'assistance sociale qui vient en aide à l'heure actuelle à des millions de Canadiens en difficulté? Si c'était là la position du parti progressiste conservateur, je le comprendrais, mais ce n'est pas celle de ce gouvernement-ci, je peux en assurer l'honorable député.

* * *

[Traduction]

LES DOUANES ET L'ACCISE**ON DEMANDE L'OUVERTURE D'UNE BOUTIQUE HORS TAXES À FORT ÉRIÉ (ONTARIO)**

M. Girve Fretz (Érié): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre du Revenu national. A l'occasion de l'ouverture d'une première boutique hors-taxes au Canada, le ministre a déclaré qu'il espérait qu'un certain nombre d'établissements semblables verraient le jour le long de la frontière canado-américaine. Étant donné que Fort Érié, situé dans ma circonscription est le principal poste d'entrée quant au nombre des véhicules, quand le ministre compte-t-il autoriser une de ces boutiques dans la ville de Fort Érié?

[Français]

L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national): Madame le Président, mon prédécesseur et moi-même avons négocié avec les provinces la mise en place d'un projet pilote de boutiques franches de droits. La plupart des provinces l'ont fait de bonne foi et nous en sommes arrivés à une entente favorable pour ce qui a trait à la vente des alcools dans de telles boutiques. Malheureusement nous n'avons pu en arriver à une telle entente avec le gouvernement de l'Ontario, et je suggère au député de s'adresser au gouvernement de l'Ontario pour l'encourager à suivre l'exemple des autres provinces et en arriver avec le gouvernement canadien à une entente satisfaisante pour ce qui est de la vente d'alcools dans une boutique franche de droits qui serait située à la frontière de l'Ontario et des États-Unis.

[Traduction]

ON DEMANDE L'ENGAGEMENT DU MINISTRE

M. Girve Fretz (Érié): Madame le Président, au cas où la province de l'Ontario donnerait une réponse favorable, le ministre s'engage-t-il à établir une boutique à Fort Érié, dans ma circonscription?